

# LA FÊTE AU VILLAGE

Reportage de Roger BASTIDE

Photos de Jacques NICOT

Les Clubs de la F.F.C. ont beau organiser de plus en plus de courses - 16 364 en 1976 - des associations de non-licenciés mettent sur pied des compétitions parallèles. On les appelle les « courses sauvages ». Mais, plus qu'un défi aux pouvoirs en place, il s'agit de recréer la fête au village.

**M**arcel Pencilé, 47 ans, est représentant dans l'immobilier. Son épouse est charmante ; ses deux grandes filles abordent les difficultés de l'existence avec un solide optimisme : Joëlle, 22 ans, professeur d'éducation physique ; Brigitte, 20 ans, étudiante en anglais, toutes deux brillantes joueuses de hand-ball. Il a une confortable voiture pour véhiculer tout ce joli monde, un bel appartement dans le V<sup>e</sup> arrondissement et une vaste résidence secondaire, à Sacy-le-Grand, en Picardie, tout près de Pont-Sainte-Maxence.

M. Marcel Pencilé menait une existence fonctionnelle et ordonnée telle que nous l'imposent les usages et nécessités de notre temps. Il n'y manquait qu'un peu plus d'oxygène. A 43 ans, il découvrit, en s'examinant devant une glace, quelques plis abdominaux suspects, et il se fit cette remarque qu'il lui arrivait d'avoir un peu moins d'allant, le matin au réveil, et un peu plus d'essoufflement après avoir gravi quelques étages. Il eut alors une pensée pour sa bicyclette, qu'il avait reléguée dans un cabinet de débarras, une quinzaine d'années plus tôt. Il s'en fut la décrocher et prit la grand' route. Et il eut la surprise de rencontrer, d'une sortie à l'autre, des compagnons toujours plus nombreux, d'âges divers, mais qui, tous ensemble, découvraient ou redécouvraient

les vertus magiques de la « petite reine ». Le plaisir de rouler, le visage fouetté par le vent ; la griserie des descentes qui fait oublier les efforts laborieux de la montée :

— Et puis, confesse Marcel Pencilé, vous savez ce que c'est, en tout homme sommeille un fond de défi, un esprit compétitif qui ne demande qu'à se réveiller et se développer au gré des circonstances. Bientôt, ce furent des défis amicaux : au premier qui arriverait à hauteur de la borne kilométrique, là-bas, ou bien au sommet de la côte. La condition physique s'améliorait, et un beau jour quelqu'un, dans la bande, proposa : « Et si l'on organisait une vraie course, mais une course pour nous, qui ne dépasserait pas les 60 kilomètres ? »

C'était parti ! On ne recule pas, dans l'âge mur, quand nous est offerte la possibilité de réaliser un rêve d'adolescent.

Par chance, l'un de ces pédaleurs du dimanche, M. Alain Crevits, originaire de Sacy-le-Grand, était devenu maire de la commune voisine de Labryère, et il mit toute sa compétence administrative au service de la collectivité pour les formalités d'organisation matérielle.

C'est ainsi, le 8 septembre 1973, que fut disputé à Sacy-le-Grand, en circuit, une course cycliste organisée en dehors du contrôle de la Fédération Française

de Cyclisme. Une course dite de « non-licenciés ». Avec la fanfare, la reine locale, un vrai podium et un animateur bénévole, Roberto, qui pourrait en remonter, avec son sens de la répartie, à bien des professionnels.

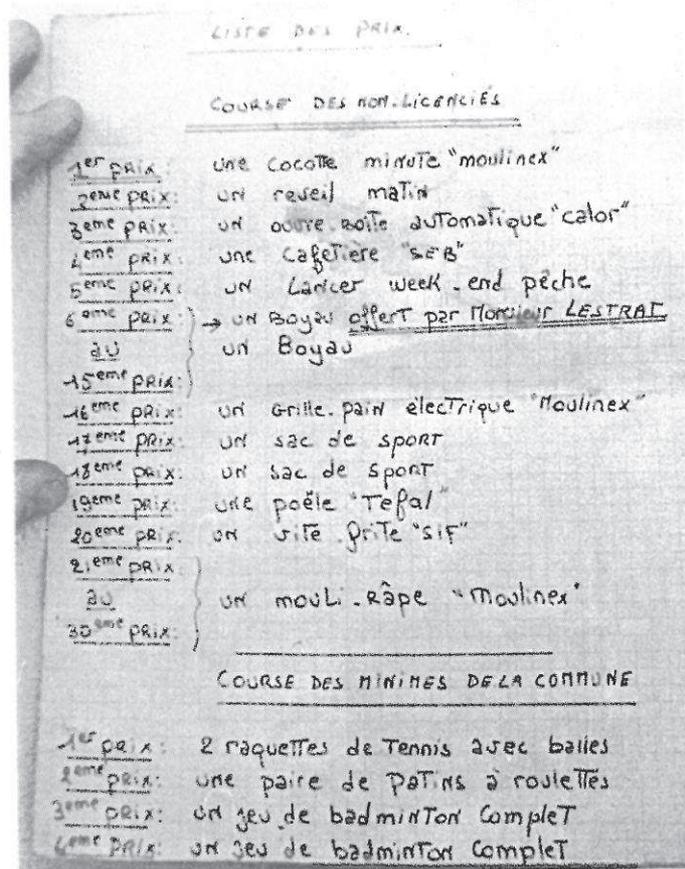
Et une foule... une toule à n'y pas croire.

Il ne manquait à ce « Jour de Fête » que Jacques Tati, mais il y eut un concurrent très attractif, un noir de superbe stature, bâti davantage, semblait-il, pour les exercices de force, alors que le pédalage vélocipédique fait d'abord appel à la souplesse.

Il ne tarda pas à être doublé. Une fois, puis deux. Roberto, le speaker, le pria courtoisement de mettre pied à terre, ainsi que l'exigeait le règlement, mais l'athlète noir, adopté par la foule, ne voulait rien entendre ! Il s'en suivit un numéro d'une haute tenue comique. Le speaker se faisait tour à tour ironique, suppliant, menaçant ; le coureur laissait entendre par gestes, à chaque passage devant le podium, qu'il refusait d'obtempérer à ce qu'il estimait être une mesure de discrimination raciale. Et tout cela se termina, comme personne n'était dupe, dans d'immenses éclats de rires.

La partie sérieuse n'avait pas été négligée pour autant. Jean-Marie Dumont, un

(Suite page 20)



Une liste des prix originale... et alléchante !



Non licenciés, certes, mais sérieux à l'entraînement. De g. à dr. : Gilles Fée, Patrice Lorenzini, Michel Ledoux, Bruno Gioja et Jean-Pierre Huguet.

copain du groupe, l'un de ceux qui avaient pris une part des plus importantes à l'organisation, l'emportait. L'honneur était sauf. Mais comment étaient-ils venus si nombreux, près de 70, au départ ?

— Ces garçons des environs, de tous âges et de toutes conditions, avaient la même conception que nous de la compétition cycliste, constatait Marcel Pencilé. Trois mois auparavant, le 15 juin 1973, à Breteuil-sur-Noye, au nord du département de l'Oise, une course de non-licenciés avait déjà eu lieu, organisée par un solide pratiquant, M. Edmond Sauvage, 50 ans, bien vite devenu notre ami. L'idée était lancée.

Dans les localités voisines allaient fleurir d'autres courses de non-licenciés, tous les deux mois pour commencer, et puis, leur succès grandissant, une chaque semaine.

Le 27 novembre 1976, l'Amicale Cycliste de Pont-Sainte-Maxence était créée sous la présidence de Marcel Pencilé. Car le noyau de départ de Sacy-le-Grand s'était fait de nombreux amis à Pont-Sainte-Maxence. La société est affiliée aux associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Pourquoi pas à la Fédération Française de Cyclisme ?

— Sans doute parce que nous voulons garder un certain esprit d'indépendance, admet Marcel Pencilé, mais aussi et surtout parce que notre état d'esprit est très différent. Nous sommes venus, ou revenus au vélo par l'écologie, pour employer le mot à la mode, puis nous avons apporté un peu de piquant à nos courses de classement, mais nous restons dans le domaine du dilettantisme. A la F.F.C., même les courses de gentlemen et de vétérans sont disputées avec un acharnement féroce. Quant aux amateurs de haut niveau, qui oserait prétendre, avec les impératifs de préparation et d'entraînement, qu'ils sont véritablement amateurs ? Pour nous, le plus important, c'est la distance, nous nous contentons de courses de 50, à 70 kilomètres,

qui n'exigent pas un entraînement intensif. Le lendemain, nous n'avons que de légères courbatures et nous pouvons reprendre nos occupations professionnelles en sifflant. Et puis il y a les frais. Ils peuvent s'élever, pour une course F.F.C. de seniors B, à 1500 F avec les prix, les pourcentages de la Fédération et du Comité régional, le montant des assurances, le coût de la gendarmerie, etc. Nous ne voulons pas être soumis à de telles contraintes et obligations, nous restons au stade de l'artisanat rural et de la décontraction ! Chez nous, les organisations se font en famille, tout coureur est en même temps dirigeant, invité à mettre la main à la pâte. Et ce sont les coureurs qui ont financé nos premières courses, 60 gars versant un droit de participation de 10 F, cela fait 600 F. Nous sollicitons les commerçants qui nous réservent un accueil très sympathique. Nous avons surtout le soutien de M. Bléron, le restaurateur parisien, propriétaire de « La Champagne », Place Clichy, et qui dirige également le dancing de Sacy-le-Grand « Le Grand Saint-Germain », réputé dans toute la région.

Parmi les sociétaires de l'Amicale Cycliste de Pontoise : Jean-Pierre Auguet (28 ans) a couru au V.C. de Pont-Sainte-Maxence (club F.F.C.) de 15 à 19 ans. Sa carrière fut interrompue par une fracture du crâne consécutive à une chute. S'il a été repris par le virus du vélo, ce ne peut plus être que pour le plaisir, sans grandes ambitions. De même Patrice Lorenzini (25 ans), qui court pendant deux ans, en catégorie cadets au V.C. Pontois et qui avait bifurqué vers le football. Avec eux, Marcel Pencilé est le seul qui fut licencié à la F.F.C., sous les Couleurs de la Jeunesse Sportive des Gobelins, chère à notre confrère Jacques Bergère :

— Pendant une saison seulement, rappelle-t-il, à 19 ans. Le cyclisme de compétition exige un esprit d'ascèse presque inhumain. J'ai vite compris, je n'étais pas fait pour !

Les autres sociétaires viennent du football : Jean-Marie Dumont (24 ans), Bruno Gioja (22 ans et demi) ; du handball : Gilles Fée (22 ans), ou de la course à pied : Michel Ledoux (25 ans). Ils se sont connus sur la route, en roulant en touristes le dimanche matin, et ils ont bientôt échangé leur vélo demi-course contre un beau vélo de compétition dernier modèle. Car le matériel d'un « non licencié » ne le cède en rien à celui d'un coureur F.F.C. de haut niveau.

## En complément de la kermesse

D'autres sociétés de « non-licenciés » se sont créées dans l'Oise :

— L'Association Sportive de Sacy-le-Grand,

— L'Amicale Cycliste de Chevreières-Longueil,

— L'Amicale Cycliste d'Estrées - Saint-Denis,

— L'Union Sportive de Chantilly.

D'autres sont en formation à Balagny et Crèvecœur-le-Grand.

— Dans nos compétitions, tous les prix sont en nature, précise Marcel Pencilé. Nous devons cependant tolérer les primes, il nous serait difficile de faire autrement. Ce qui compte pour nous, c'est l'ambiance. Notre course cycliste doit s'inscrire, dans la bonne humeur, en complément naturel de la kermesse du village. Notre apothéose, c'est naturellement la course de Sacy-le-Grand. En 1975, nous avons fait venir Michel Dhrey pour l'animation, et il a parlé très gentiment de nous à la télé. En 1976, ce fut le champion de boxe Jean-Baptiste Piedvache et la reine du Tour de l'Oise, Sabine Loubry. Nous n'avions rien à envier à un grand criterium professionnel ! Nous allons organiser pour la cinquième année consécutive, le 22 mai 1977. Ce n'est pas la date de la fête annuelle du village, alors nous organiserons une grande kermesse nous-mêmes, avec la collaboration de l'Amicale Sports et Loisirs locale, créée en 1976 à l'instigation de Jean-Marie Dumont. Ce sera une grande journée d'attractions diverses, avec un feu d'artifice final.

— Mais quelle peut être, dans tout cela, l'attitude de la Fédération Française de Cyclisme à votre égard ? avons-nous demandé.

— Elle aurait bien tort de s'inquiéter, assure le président de l'Amicale Pontoise, et de nous considérer comme des concurrents. A Pont-Sainte-Maxence, nous entretenons les relations les plus amicales avec les sociétaires du Vélo Club Pontois (F.F.C.), nous participons à des sorties d'entraînement avec eux, et tout se passe très bien. Dans le dessein de contrer notre mouvement, sans doute, la F.F.C. organise dans l'Oise des courses dites de « néophytes ». La licence n'est pas obligatoire... mais il faut tout de même, pour y participer, un timbre F.F.C. Cela ne me paraît pas nécessaire. Quand se révèle dans nos rangs un garçon auquel



Lors de la  
réunion  
hebdomadaire,  
tous les coureurs  
de l'Amicale  
Pontoise  
se penchent  
sur les  
problèmes  
des futures  
organisations.



A 43 ans,  
Marcel Pencilé  
décida de  
décrocher la  
bicyclette de  
sa jeunesse.  
Ils sont,  
depuis,  
inséparables...

